

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 OCTOBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 25
Pouvoirs : 8
Votants : 33

Date de convocation du Bureau Communautaire :
23/10/2017

Le 30 octobre 2017, le Conseil communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Nathalie TISSERAND (remplaçant Vincent LAUTIER), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Hubert BONNET (Pouvoir à Gaëlle LICHTLE), Noël CHEYNET (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Dominique DESFORGES (Pouvoir à Marc PECHOUX), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir à Bernard GRISON), Olivier EYRAUD, Béatrice GUERIN (Pouvoir à Claude TRASSARD), Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Chantal NOEL (Pouvoir à Richard SIMMINI), Michel RAYMOND (Pouvoir à Isabelle ACHARD), Etienne SERRAT (Pouvoir à Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL, Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

OBJET : ECONOMIE- ADHESION A L'ASSOCIATION CLUB DES ENTREPRISES DE DOMBES SAONE VALLEE (CEDSV)

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge de l'Economie, de la Formation, de l'Emploi et de l'Insertion, rappelle que la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, est, depuis 2 ans, engagée auprès des entreprises en vue de la création d'un club des entreprises sur le territoire de Dombes Saône Vallée.

Depuis 2015, le club a fonctionné de manière informelle. Des rencontres régulières ont eu lieu entre les dirigeants des entreprises du territoire et des groupes de travail se sont mis en place.

Le club a désormais besoin de se structurer et les entreprises souhaitent se constituer en association.

L'association, créée par l'Assemblée générale constitutive du 2 octobre 2017, porte le nom de « Club des entreprises de Dombes Saône Vallée ». Une charte graphique a été créée avec un logo et un site Internet est en cours de finalisation afin de permettre aux entreprises membres du club d'échanger des informations.

Le but de l'association est de :

- Donner la possibilité aux chefs d'entreprises et à leurs collaborateurs de se connaître, d'échanger leurs expériences, de développer des synergies et de la convivialité ;
- Faciliter la circulation de l'information entre les membres et sur le territoire ;
- Favoriser l'intégration de nouveaux dirigeants et d'entreprises nouvelles sur le territoire ;

- Mettre en place des actions répondant à des problématiques communes sur le territoire ou à des besoins de mutualisation ;
- Dialoguer avec les collectivités locales et toute autre structure concernée par le développement économique ;
- Etre ambassadeur du tissu économique local.

Les statuts de l'association prévoient qu'un représentant de la collectivité puisse être membre du club. Il est proposé que la Communauté de communes soit représentée au sein du club des entreprises de Dombes Saône Vallée afin de renforcer les liens entre la CCDSV et les entreprises du territoire.

Le montant de l'adhésion 2017, fixé par l'assemblée constitutive de l'association est de 100 €.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'adhésion à l'Association Club des entreprises de Dombes Saône Vallée pour 2017, et le paiement de la cotisation ;
- ✓ **DE NE PAS PROCEDER** au scrutin secret pour la désignation de son représentant, conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales ;
- ✓ **DE DESIGNER** M. Richard SIMMINI pour représenter la Communauté de communes au sein de cette association.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 30/10/2017

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 3 NOV. 2017
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171030-2017C102-DE

Le Président,
Bernard GRISON


